Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 48 (1910)

Heft: 19

Artikel: Une provocation en duel : (scène de moeurs lausannoises en l'an 1689)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

C'est le moment!

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, au Conteur Vaudois, dès le 1 er juillet 1910, recevront gratuitement ce journal du ser avril au 30 juin courant, et de plus, jusqu'à épuisement de la provision, un exemplaire de l'amusant récit patois de Louis Favrat : L'histoire dè Guyaume-Tè, coumeint Djan-Daniè la contàvè.

Prix de l'abonnement pour un an : Suisse fr. 4.50; étranger (affranchissement compris) fr. 7.20.

UN VOYAGE AU PAYS DE VAUD EN 1789

II

Nous arrivâmes à Lausanne à six heures et demie. Les rues étaient sillonnées de voitures. Nous apercûmes le prince Edouard d'Angleterre, accompagné d'une dame, se rendant, dans une chaise attelée de quatre chevaux, à un concert donné par le prince Reuss [Henri XVIII, prince de Reuss-Greitz (Note de M. de Maricourt)]. Le prince Edouard doit en donner un demain. Nous vîmes beaucoup de dames bien fardées et élégamment habillées.

J'oubliais de mentionner que c'est à Martigny que nous observâmes les plus gros goîtres. Il y avait là, notamment, un homme toujours obligé de se pencher en arrière pour supporter sa tumeur, et même de rester habituellement couché sur le dos. Mais c'était une femme qui était affligée du plus gros; il était beaucoup plus volumineux qu'une tête de graceur prouvent.

de grosseur moyenne.

... Le lendemain matin, en l'espace de quelques heures, non seulement nous parcourûmes toute la ville, mais nous nous rendîmes sur une éminence. dans les environs, d'où l'on jouit d'une vue inimaginable, car elle présente tout ce qui peut plaire à l'œil. C'est d'abord la vaste étendue du lac Léman, qu'on peut apercevoir, quand le temps est clair, dans toute sa longueur, bien qu'il mesure soixante milles. Ici, il a une largeur d'environ douze milles, et les villes, les rochers et les montagnes de Savoie qui sont sur la rive opposée, apparaissent distinctement. Là où nous étions, Lausanne se trouvait entre nous et le lac et ajoutait beaucoup à la beauté du paysage. Le sol dans les environs est très inégal Tantôt ce sont des collines, tantôt de petites vallées bien abritées, richement cultivées, et les flancs des côteaux, descendant vers le lac, sont couverts de vignobles. Bien des sites ont excité davantage mon étonnement : la hauteur immense des Alpes, les énormes masses de rochers brisés, les vastes étendues de neige et de glace. Mais ni l'œil, ni l'esprit, ne peuvent se reposer longtemps sur de telles merveilles de la nature sans éprouver une certaine fatigue, et comme elles ne sont point liées à l'idée de la présence de l'homme ou du moins à celle d'une existence confortable, ce spectacle pro-longé pendant un certain temps serait déprimant. Le paysage à Lausanne est tout différent. Qui ne s'écrierait : « Je voudrais vivre ici! »

La maison de M. Gibbon¹ est située près de cette éminence et jouit de la même vue enchanteresse. Il y a fait une allusion enthousiasme dans la préface du dernier volume de sa célèbre histoire².

¹ La maison Deyverdun, à la Grotte. Elle était située sur l'emplacement actuel de l'Hôtel des Postes et fut démolie en 1896. (Note de la Réd.)

² Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain. (Note de la Réd.)

D'infortunés nobles de France étaient déjà en grand nombre à Lausanne.

... De Lausanne à Berne, en passant par Moudon, nous traversâmes une contrée monotone où dominaient surtout les pâturages et de vastes forêts de sapins. Nous couchâmes à Moudon, que nous quittâmes à trois heures et demie; mais bien que Berne ne fût éloignée que de trente-six milles et que les routes fussent bonnes, nous n'arrivâmes dans cette ville avant huit heures du soir. Ce retard fut dû à ce que nous eûmes les mêmes chevaux pendant tout le trajet et qu'ils furent obligés de prendre un long repos au milieu du voyage, mauvaise combinaison pour des voyageurs et qui pourrait être aisément modifiée...

Arrêtons nous dans cette narration. Au point où nous en sommes arrivés, nous voyons le docteur Rigby quitter le pays de Vaud; le suivre pas à pas nous entraînerait trop loin. Néanmoins, disons brièvement quelques mots sur la fin de son voyage. A Berne (21 août), il voit des prisonniers dans les rues, enchaînés à de petits chariots légers. « Ils paraissaient en bonne santé, fumaient tous et étaient occupés à balayer les rues ». Il ne fait que passer à Bâle (22 août), cette ville l'intéressant peu, il se dirige sur Strasbourg et arrive à Mayence le 25. Mais dès qu'il est en Allemagne, il a des pointes acérées contre ce pays. Il y «bâille à se décrocher la machoire »; il trouve l'aspect de Cologne lamentable, « l'état de misère des habitants semble les rendre impuissants à tout effort, même à celui de se tenir propres ». Il remarque aussi que dans cette ville « les rues par endroits sont couvertes d'herbes et ailleurs tellement remplies de saletés que l'odorat en est blessé à chaque pas. »

Après les pays rhénans, le docteur Rigby visite les Pays-Bas et c'est par là qu'il termine son voyage. A réitérées fois, il se plaint de la « friponnerie » des hôteliers et voituriers hollandais. Pour ceux-ci, il a même des paroles amères : « Ils nous ont trompé sur le prix des chevaux, et nous ont induits en erreur quant aux distances entre relais. Ils ne changent pas un louis sans nous faire éprouver une grosse perte; les postillons ne démarrent pas avant d'être payés, et si vous n'avez que de grosses pièces qu'il faille changer en monnaie, ils ne vous rendent pas votre compte. » Et un peu plus loin, à Rotterdam, où il déjeûna, « l'aubergiste nous vola de façon si exorbitante que nous nous adressâmes à un magistrat pour obtenir justice, mais ce fut en vain. » - La « malhonnèteté » de la Hollande et de quelques villes allemandes lui font hâter son retour en Angleterre, et le 9 septembre 1789, un dimanche, il s'embarque à Helvœtsluys, à bord d'un bateau de pêche à destination de Yarmouth. Son voyage a duré deux mois.

L. DE LA B.

Po on autro iadzô. — Quelques amis, tous bons Vaudois, c'est-à-dire bons enfants, revenaient d'une excursion en Algérie. On y va maintenant comme à Genève et à Berne. — A propos, demande t-on à l'un des excursionnistes, avez-vous visité le Sahara?

— Le Sahara?... Ah! oui... Non. Quan on est allé pou le voir, c'était fermé; le concierge était en commissions. Ma foi, comme notre bateau repartait, on n'a pas eu le temps d'y retourner.

Entre bonnes amies. — Ah! vois tu, Pauline, toutes ces émotions ont profondément altéré ma santé. En deux ans, j'ai vieilli de trois mois.

— Oh! ma chère, n'est-ce pas un peu exagéré?

UNE PROVOCATION EN DUEL.

(Scène de mœurs lausannoises en l'an 1689.)
Déclaration du sieur André Massé, faite en cour baillivale de Lausanne, le 13 février 1689, touchant ce qui se passa le dimanche précédent entre Mr Pasche et M. De l'Isle (Archives de l'Etat de Vaud).

PREMIÈREMENT, comme nous étions à table chez Peudechair, Mons' DeMartines, Mons' Del'Isle et moy, voicy Mons' Pasche qui vint en la même chambre où nous étions, avec trois autres lesquels je ne cognois point, et se mirent à une autre table où ils mangèrent et beurent. Après avoir demeuré environ une demy heure, ils sortirent et se promenèrent un peu par la chambre. Voicy le dit sieur Pasche qui vint vers la table où nous étions et dit à Mons' Del'Isle:

— Toy, Del'Isle, nous avons heu une difficulté par ensemble ; allons la vuider nous deux seuls.

Alors ledit sieur Del'Isle lui respondit qu'il n'avoit rien à faire avecluy, qu'il le laissât en repos, et qu'il ne vouloit point aller avec luy; et ledit sieur Pasche luy dit qu'il estoit un Jean-toutre (ce qui soit dit avec respect) s'il ne venoit et qu'il estoit un lasche. Mons DeMartines prit la parole et dit à Mons Pasche que s'il avoit quelque difficulté avec Monsieur Del'Isle, et quelques raisons légitimes pourquoy il le demandoit à se battre, qu'il le devoit dire en présence de ces Messieurs qu'il y avoit là présents Il luy répondit qu'il n'avoit rien à faire avec luy et qu'il ne luy parloit pas, qu'il parloit à Mons Del'Isle et qu'il le vouloit tout seul en quelque lieu où il voulût aller. Ledit sieur Del'Isle refusa toujours d'aller avec luy.

Ledit sieur Pasche dit que Mons² Del'Isle l'avoit injurié en présence de son père, et ledit sieur Del'Isle respondit qu'il le debvoit faire citter s'il l'avoit injurié « et quand même je vous aurois dit quelques injures, c'estoit avec raison». Là-dessus ledit Pasche respondit qu'il en avoit menti comme un bougre (avec respect). Sur cela, Mons² de l'Isle dit:

— Messieurs, je vous prens tous à tesmoins comme il me vient injurier icy en table, où je ne lui disois rien, et comme il me demande en duel.

Et ledit Pasche soustient à plusieurs fois qu'il estoit ce que dessus s'il ne vouloit pas aller, et il lui tendit la main et luy dit:

— Baille au moins le jour et l'heure, si tu ne veux venir à présent!

Ledit sieur Del'Isle n'en voulut rien faire et dit qu'il ne vouloit point se battre avec luy, mais

qu'il vouloit agir par la justice.

Il y eut un de ceux qui estoient avec ledit Pasche qui dit que non, qu'il ne falloit pas agir par la justice, que ce n'estoit que les poltrons qui en usent de cette manière. Quand ledit sieur Pasche vit que ledit sieur Del'Isle ne vouloit aller où il l'avoit demandé et qu'il ne vouloit point donner de jour ny d'heure, il dit qu'il avoit desjà juré et le jura encore qu'il fallait qu'il le traittât selon qu'il l'avait mérité.

Voilà ce que ledit sieur Massé se peut souve-

nir d'avoir entendu.

A la caserne.

— Dites-donc, caporal, vous ne voudriez pas être assez aimable, vous qui savez tout, pour m'apprendre ce que c'est qu'un trimestre?

— C'est trois mois, gourde de l'Académie d'Ouchy!

- Et un semestre?

- C'est six mois, double gourde!

- Et un bourgmestre?

- C'est neuf mois, triple gourde!

— Et un vaguemestre?

— C'est douze... Ah! sacrée recrue de ville, tu ne vas pas continuer, sinon je te fais flanquer au clou, et le vaguemestre itou, pour vous apprendre à vous payer la tête de votre supérieur!

Un jeune fantassin présentait à son capitaine sa mère et sa petite sœur, qui étaient venues le voir à la Pontaise. Craignant que son capitaine ne prît l'une des femmes pour l'autre, le jeune soldat dit:

- Mon capitaine, la plus âgée, c'est ma mère.

LES ENFANTS DE LAUSANNE

Es enfants, nous dit-on, sont l'orgueil des époux, Et ceux qui n'en ont point doivent être jaloux. Ils sont les doux liens, la paix de la famille; Par eux, dans la maison, l'espoir sur les fronts brille. Voyant son rejeton grandir, plein de santé, Au soleil bienfaisant de notre liberté, Le père dit, content : « je vois dans sa jeunesse, « L'aide de mes vieux ans, l'appui de ma faiblesse; » Et si jamais ce sol, présent béni des cieux, » Se trouve menacé!... reflet de nos aïeux, » Ce gaillard marchera sans peur sur la frontière

De gaillard marchera sans peur sur la frontière
 Pour y planter, vainqueur, notre chère bannière!
 Car dans ce jeune cœur on sent revivre Tell,

» De nos droits méconnus ce vengeur immortel.

Tels sont les beaux discours que souvent l'on [prononce, J'y crus en d'autres temps; maintenant j'y renonce; Et peut-être bientôt, « je croyais comme toi » Me direz-vous, lecteur; nous verrons, suivez-moi.

A Lausanne, et partout, c'est toujours dans la rue Que la foule enfantine et se joue et se rue; C'est là que, chaque jour, tous ces joyeux gamins Font entendre leurs cris insolents et mutins. Avez-vous, par malheur, une jambe qui cloche, Une fracture au nez, un habit dont la poche Laisse à l'œil indiscret former mille soupçons; Vous serez mal venu chez ces mauvais garçons. L'un vous dira : «voyons, marche droit, sois agile. » L'autre: « cache ta poche et ce nez si fragile. » Puis, fâchez-vous contre eux, grondez et menacez, Leur nombre doublera; vous en aurez assez Pour vous forcer enfin d'enfiler une allée, Et d'éviter ainsi la bruyante volée.

Un pauvre campagnard sort-il du cabaret, Et s'est-il attardé près d'un bon vin clairet, Cherche-t-il, trébuchant, mais cela sans mot dire, Le chemin qui, chez lui, doit bientôt le conduire; Viennent, deux, trois enfants, puis la troupe s'accroît, Mais s'accroît tellement, tellement que l'on croit A quelque événement, et le passant s'arrête, Il ouvre de grands yeux, il avance la tête,
Pour ne voir qu'un bonhomme au teint enluminé,
Victime des lutins qui l'ont environné.
Et de tous ces bambins la cohorte bruyante,
La nuit, le vin nouveau, tout le désoriente.
— « Je t'accompagnerai, » lui dit l'un, « viens ici. »
— « Du tout, » dit un second, « ton chemin le voici. »
Enfin, vient à passer un agent de police,
Pour notre paysan, c'est rencontre propice;
Il disperse un moment ces bandits étonnés
Qui font la cabriole en lui riant au nez.
Notre homme, à moitié gris, festonnant, s'achemine
Par de longs zigzags, en faisant triste mine;
Enfin, après avoir coudoyé tous les murs,
Et heurté de ses pieds aux cailloux les plus durs;
Il arrive à sa porte où l'attend sa famille:
— « D'où viens-tu? Q'as-tu fait? Quelle est cette
[guenille?

» Ce carré de papier, ce journal qui pend là?
» Ce sont ces polissons qui t'ont croché cela. »
Lui dit sa Marion, qui, durant sa colère,
Ferme soigneusement le grand doigt, l'annulaire,
Le pouce, et déployant les autres largement,
Les montre à son mari rempli d'étonnement,

Mais encore une chose, écoutez-moi de grâce : Il est, en notre ville, une petite place Où, que le temps soit laid, qu'il soit froid, qu'il soit [heau.

Une immense marmaille, troupe joyeuse et folle Lutte, pleure, et s'ébat en attendant l'école. Eh bien! Quoi! Vous passez par là tranquillement, Sans penser aux auteurs de tout ce tremblement; S'il n'est pas un régent qui veille et vous protège, Un modeste caillou, une boule de neige, Un projectile enfin, un contondant accueil Vous arrive au passage et vient vous pocher l'œil! En courroux plaignez-vous, vous n'êtes pas capable De trouver entr'eux tous quel est le vrai coupable. L'un vous dira: « c'est lui; » l'autre répond; [« c'est toi. »

« N'en croyez rien, monsieur, il ment : ce n'est [pas moi. »

En un mot ces sauteurs, finiront par vous dire Qu'ils sont tous innocents et pâmeront de rire! Patience, monsieur, ce n'est pas tout, hélas! Vous venez d'un voyage et vous êtes fort las; Tout rentre dans la nuit, bien avancée est l'heure; Vous retrouvez content votre chère demeure, Et prenez du repos pour vous lever matin; Vous sommeillez à peine, et din, din din, din din... Alors, très irrité, sur le ton du reproche, Mais qui peut, dites-vous, ainsi sonner ma cloche! Enfin, après avoir cent et cent fois maudit L'étranger importun, vous quittez votre lit, Pour ouvrir la croisée et lui crier: qui sonne? Vous regardez partout et ne voyez personne; Et vous êtes réduit à faire un gros juron, Après ces gueux d'enfants qui tirent le cordon!

Voilà ce que devient cet être si candide Au front doux et serein, sans nuage et sans ride, Qui tend ses petits bras et sourit au berceau Quand on lui dit: mon ange! et qu'il paraît si beau! Voilà donc les méfaits, hélas! qu'il nous prépare Et desquels, à quinze ans, il n'est jamais avare!

Lausanne, décembre 1856.

L. MONNET.

Oh! science! - Le cadavre d'un inconnu est trouvé sur la route. Accident ou crime? Aucun indice pour guider les recherches de la justice. On fait l'autopsie.

Le rapport du médecin révèle que la «victime avait été assommée à coups de bâton par un nommé B., avec qui elle avait passé la jour-

née ».

Consommateur complaisant. — Après s'être régalé d'un excellent dîner, qu'il ne pouvait du reste payer, n'ayant pas un sou, un pauvre diable est mis à la porte du café par le tenancier, qui lui administre une correction quelque peu énergique en lui disant:

— Vous ne l'avez pas volé!

Calmement, le malheureux répond :

— Quand est-ce que je puis revenir pour le même prix?

LES BOTTES DU SUPPLICIÉ.

Sur la route cantonale de Lausanne à Yverdon, peu après avoir dépassé Assens, on remarque, à droite, une légère proéminence de terrain qui est dénommée « Les fourches ». Cette appellation est une survivance des fourches patibulaires qui, sous le paternel régime de LL. EE., se dressaient en cet endroit.

Reportons-nous par la pensée au commencement du XVIII^e siècle, époque à laquelle se

place le petit fait qui va suivre.

On était au mois de janvier. Depuis deux jours, un corps se balançait à la potence; c'était celui d'un fils d'une honorable famille d'Echallens qui avait assassiné, pour le voler, un riche maquignon de passage. Découvert, grâce à une barre de fer qui avait servi à commettre le crime et que l'on avait établi lui appartenir, le jeune homme avait été condamné à la pendaison et

exécuté peu après.

Or donc, ce soir-là, il faisait un froid de loup; la bise soufflait en ouragan, soulevant par endroits des nuages de fine poussière de neige qui allait s'amonceler ailleurs en « gonfles » traîtresses. La lune s'était levée et semblait narguer un pauvre bougre de chemineau — car il y avait déjà des chemineaux en ce temps-là — qui s'avançait péniblement et dont la roulière de toile bleue et la peau de chèvre jetée sur ses épaules étaient bien insuffisantes à le prémunir contre les éléments déchaînés.

A la vue des fourches, le gueux eut un frisson, car le matin même, en traversant un village, ne l'avait-on pas traité de « gibier de potence ».

Cependant, tandis que l'un de ses yeux se figeait dans la contemplation des bottes du supplicié — de belles bottes qui reluisaient sous la caresse des rayons lunaires — l'autre œil lançait un furtif regard sur ses chaussures à lui, des souliers éculés faisant eau de toutes parts.

« Si je m'appropriais ces bottes, pensa le trimardeur; après tout, leur propriétaire est mort, et elles ne lui serviront plus à rien. »

Ayant constaté que la route était déserte, il se décida et rampa le long d'une haie de coudriers, dans la direction de la potence.

Quand il fut aux pieds du pendu, une hésitation lui vint: n'était-ce pas une honteuse besogne de dépouiller ainsi un mort. Et puis, les yeux effrayants du supplicié, demeurés grands ouverts dans l'épouvante de l'ultime spasme, semblaient lui reprocher son audace.

Mais l'humidité de la neige le rappela à la réalité, et il s'appliqua à attirer à lui les précieuses bottes. Malgré qu'il y mît toute sa force, elles résistaient, car le froid les avait rendues absolument adhérentes aux membres gelés du

Alors, une idée lumineuse traversa la cervelle du gueux; il se tâta et sortit de dessous ses vêtements une dague en acier damassé avec laquelle il eut tôt fait de couper une des jambes en dessous du genou. Il entreprenait la seconde lorsque, d'un arbre voisin, une chouette hulula lamentablement.

Saisi d'effroi, le rôdeur hâta la besogne et désarticula les os, qui rendirent un craquement sinistre.

Alors, ayant mis sous son bras les jambes du pendu, il prit les siennes à son cou et détala en une course éperdue dans la direction de Bioley.

Lorsqu'il fut arrivé à la hauteur des premières maisons, il regarda derrière lui, et s'apercevant enfin que nul ne le poursuivait, il s'arrêta

Une ferme était là, tout près, dont les lumières clignotaient sous l'auvent. Il y demanda la passade.

On l'introduisit à l'écurie, et il s'installa à quelques pas d'une chèvre rébarbative. Il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil exempt de cauchemar.

S'étant éveillé de bon matin, il constata, à sa grandissime satisfaction, que les bottes, qu'il